

Commission de la formation et de la vie universitaire

Arrêté de composition

Le Président du Conseil académique de l'Université de La Réunion

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L.712-6 et L.712-6-1 ;
Vu les Statuts de l'Université de La Réunion ;
Vu les arrêtés de proclamation des résultats relatifs aux scrutins des 25 septembre et du 1^{er} décembre 2020 ;
Vu les arrêtés de proclamation des résultats relatifs aux scrutins du 09 mars 2023 ;
Vu l'arrêté de composition de la Commission de la formation et de la vie universitaire n°2022-2023-116 du Président du Conseil académique de l'Université de La Réunion en date du 09 février 2023 ;
Vu la délibération n°2021-01 du Conseil d'administration en date du 28 janvier 2021 portant élection de Monsieur Gilles LAJOIE, Professeur des Universités, à la présidence du Conseil académique plénier de l'Université de La Réunion ;
Vu la délibération n°20-05-2021 du Conseil d'administration en date du 20 mai 2021 relative à l'élection à la présidence de l'Université de La Réunion ;
Vu la délibération n°2022-40 du Conseil d'administration en date du 07 juillet 2022 portant sur l'élection de Monsieur Jérôme GARDODY, Vice-président du Conseil d'administration en charge de la Formation et de la Vie Universitaire (VPFVU) ;
Vu la désignation des personnalités extérieures par les membres de la CFVU en date du 11 février 2021 ;
Vu la décision portant nomination de Monsieur Nirmal NIVERT, Ingénieur de recherche, en qualité de Directeur général des services par intérim à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Collège A professeurs et personnels assimilés

Secteur DEG

Monsieur SMAOUI Hatem

Siège vacant

Secteur LSHS

Madame DUBOIN Corinne

Monsieur IDELSON Bernard

Secteur ST

Monsieur BOYER Harry

Madame MORILLON Marianne

Secteur SANTE

Monsieur VON THEOBALD Peter

Article 2 : Collège B autres enseignants-chercheurs, des enseignants et personnels assimilés

Secteur DEG

Madame CAMELIS Christèle

Madame CASSAM SOORMA Khadija

Secteur LSHS

Madame BENARD Fiona

Madame VAUGIEN-CHEUNG HOI PING Martine

Secteur ST

Monsieur CUBIZOLLES Sylvain

Madame MAGALON Hélène

Secteur SANTE

Madame ROBERT DA-SILVA Christine

Article 3 : Collège BIATSS

Madame	BEUF Nathalie
Madame	FRINGUE Maria
Madame	HAMILCARO SOUPRAMANIEN Claudine
Madame	ROBERT Stéphanie
Monsieur	SEBASTIEN Didier

Article 4 : Collège Usagers

Secteur DEG

Titulaires

Madame	MASCARET Océane
Monsieur	REMTOLA Rayan
Monsieur	SAID Hassane Djaffar
Madame	VIRICATIN Shalina

Suppléants

Madame DENA Elodie
Monsieur VIADERE Bryan
Monsieur SOULA Farid
Madame MUSSARD Lie-Anne

Secteur LSHS

Titulaires

Monsieur	ABDOU CHEBANI Abdou
Madame	LEBON Coralie
Madame	MOUSSA ALI Soihabadi
Monsieur	SAUTRON Rudrigue

Suppléants

Monsieur MAUNIER Alan
Madame PICARD Rosalie
Madame LAGARRIGUE Noémie
Monsieur CARPAYE Anthony

Secteur ST

Titulaires

Madame	CLAIN Eléonore
Madame	GAIDO-AMOROS Alexia
Monsieur	GREBONVAL Kilian
Monsieur	RAMSAMY Bertrand

Suppléants

Madame CUNY Lana
Madame KOMBI N'KONG Lesly
Monsieur LAMOUREUX Nathan
Monsieur QUINOT Jonas

Secteur SANTE

Titulaires

Madame	PAYET Jade
Monsieur	SALIME Ayyache

Suppléants

Madame BOYER Gabrielle
Monsieur ISSOUFALY Kamil

Article 5 : Collège des personnalités extérieures élues et nommées

Madame	MAILLOT-FAUBOURG Sabine
Monsieur	ROSIER Pierre
Monsieur	TEYSSÉDRE Mickaël
Madame	VUILLERMOT Sonia

Article 6 : Présidence de la Commission de la formation et de la vie universitaire

La réunion de la Commission de la formation et de la vie universitaire est présidée par le président du Conseil académique. En cas d'empêchement, il peut déléguer la présidence de la commission au vice-président du Conseil d'administration, en charge de la formation et de la vie universitaire (VPCA-FVU).

Article 7 : Publicité et exécution

La Direction générale des services est chargée de la publication du présent arrêté au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion.

Fait à Saint-Denis, le 12 4 AVR. 2023

Le Président du Conseil académique

Pr. Gilles LAJOIE

